


OBJECTIFS :

Connaitre les dangers de l'électricité et être capable de mettre en œuvre les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510, permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique dans un environnement présentant un risque électrique.

Permettre à l'employeur de satisfaire aux dispositions du Code du travail, du Décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage de la NFC 18-510*

**« Pour réaliser des opérations sur ou à proximité d'une installation électrique, le travailleur doit être habilité par son employeur »*

PUBLIC :

Personnel non électricien assurant la direction (Chargé de chantier) et/ou réalisant de travaux (Exécutant) d'ordre non électrique dans des locaux d'accès réservé aux électriciens (pour peinture, nettoyage et autres travaux) ou au voisinage des pièces nues sous tension (travaux BTP à proximité de lignes électriques aériennes ou enterrées) et devant en conséquence devant posséder l'habilitation adéquate.

PRE-REQUIS :

Savoir lire, écrire et compter.

Avoir déjà réalisé la formation initiale B0, H0, H0V.

Préalablement à la formation, l'employeur ou le stagiaire particulier peut compléter une fiche de renseignements afin de vérifier que le niveau d'habilitation est adéquat aux opérations réalisées.

CONTENU

Il est établi à partir du document ED6127 « L'habilitation électrique » de l'INRS et comprend une partie théorique (Savoir) et pratique (Savoir- Faire).

TRONC COMMUN RECYCLAGE, RETOUR D'EXPERIENCE :

Ces thèmes sont discutés entre stagiaires

Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences

Pratiques professionnelles

Thèmes communs

Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure

Habilitation : principe, symboles, limites et formation

Évaluations des risques électriques

S	S F
X	
X	
X	X

RECYCLAGE THEME SPECIFIQUE H0.B0.H0V Exécutant et Chargé de chantier

Les acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)

L'habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention

La zone de travail : repérage et application des prescriptions

S	S F
X	
X	X
X	X

THEME SPECIFIQUE H0.B0.H0V Chargé de chantier Pratique : 2.5 h

Les acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)

Les documents type et leur utilisation (autorisation de travail, certificat pour tiers)

L'habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention

S	S F
X	
X	X
X	X



La zone de travail : mise en place et surveillance

X X

PROFIL DES INTERVENANTS :

Formateur professionnel d'adultes justifiant de solides compétences en électricité.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Poste de travail de type tableau électrique.
- Exercices d'applications sur tableau électrique et/ou sur installation existante.
- Animation de formation participative s'appuyant sur les expériences des candidats.
- Distribution de manuels de formation.

DATES DE FORMATION :

Veuillez consulter le site <https://www.afaformation.com/portfolio/habilitation-electrique/> ou contacter le centre AFA au 02 41 54 88 08

DURÉE :

7 heures (1 jour) pour session initiale et recyclage

LIEU DE FORMATION :

Centre AFA - le Gravier, 49000 ECOUFLANT

Centre AFA - 108 rue de la Rompure, St Lambert des Levées, 49400 SAUMUR

Au sein de votre entreprise (en intra)

MODALITÉS DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.

Évaluation des connaissances théoriques par QCM (70% de bonnes réponses requis) et de savoir-faire par une mise en situation.

SANCTION VISÉE :

Titre d'habilitation électrique en cas de réussite aux épreuves

Attestation de formation/Évaluation

Une formation de recyclage est à dispenser selon une périodicité à définir en fonction des tâches.

La périodicité suggérée est de 3 ans.